

LES TRAVAUX DU RESEAU INTERNATIONAL FAR : UN APPUI A L'EMERGENCE DE FORMATIONS DE MASSE POUR LE MONDE RURAL

L'atelier « Crises alimentaires, la formation des ruraux en question » a relevé quelques points clés rappelés dans les pages de ce journal avec les articles de MM Babacar NDAO (ROPPA, faïtière d'organisations professionnelles agricoles) et de Pierre Blaise ANGO (ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Cameroun) :

- *la refondation des dispositifs de formation professionnelle en milieu rural nécessite une inscription dans une stratégie nationale de développement rural, s'appuyant tout particulièrement sur les exploitations familiales ;*
- *cette stratégie nationale fondée sur les producteurs familiaux doit être négociée avec tous les acteurs concernés ;*
- *pour gérer la complexité des situations, les producteurs doivent acquérir des capacités d'analyse et de diagnostic, et de participation citoyenne à la vie sociale ;*
- *la création de dispositifs de formation professionnelle et technique de masse en milieu rural nécessite la mise en place de dispositifs pérennes de financement ;*
- *les différents acteurs du monde rural, notamment les organisations professionnelles, ont un rôle majeur à jouer dans le fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle.*

En complément de ces éléments déterminants pour l'élaboration de dispositifs de formation professionnelle, Alain Maragnani souligne quelques aspects des débats, réflexions et échanges, conduits de 2005 à 2009 au sein du réseau FAR, portant davantage sur les éléments de ces dispositifs eux-mêmes.

Rapprocher lieux de formation, de production et de vie :

La formation professionnelle, agricole et rurale, doit être en lien étroit avec l'exercice des métiers et des conditions de vie des populations rurales, ce qui implique :

- de faire de la formation un outils de développement des structures familiales de production, de transformation, de services et d'échange ;
- de favoriser l'alternance entre activités de production et de formation pour permettre au plus grand nombre de personnes de concilier les exigences de leurs activités économiques, sociales et familiales (notamment pour les femmes) avec celles de la participation à la formation ;
- de réaliser les sessions au plus près des publics, dans des locaux que ceux-ci ont l'habitude de fréquenter et qui soient « valorisants », notamment parce qu'ils sont associés à une image de « professionnalité » et de responsabilité (coopérative, centre de gestion...) ;
- de faire intervenir des professionnels en exercice (agriculteurs, agricultrices, techniciens et conseillers agricoles, artisans, commerçants, responsables professionnels...), en utilisant toutes les ressources du milieu local.

Centrer la formation sur les projets professionnels :

L'élaboration de dispositifs de formation (objectifs, contenus, méthodes) doit s'effectuer en lien étroit avec les situations professionnelles et sociales des publics, les problèmes et difficultés qu'ils rencontrent. Elle doit, en conséquence, se conduire avec l'intervention active du public concerné, dans le cadre de négociations, et être centrée sur les projets des participants (exploitations familiales de production, de transformation de produits agricoles, ou de services). Si la maîtrise de nouveaux savoirs et savoir faire technique est important dans la conduite de ces projets, la maîtrise des aspects économiques (comptabilité et gestion d'entreprise) sera vraisemblablement déterminante.

Enfin, élaborer des dispositifs de formation répondant aux projets des producteurs familiaux exige de la part des formateurs qu'ils connaissent bien le milieu rural, ses activités, ses problèmes et qu'ils travaillent en étroite relation avec les professionnels, les producteurs et productrices familiaux.

Adapter la pédagogie :

Centrer la formation sur le projet professionnel exige de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques qui permettent le développement de la capacité des producteurs et productrices familiaux à analyser leur situation, à clarifier leur projet pour maîtriser leur développement, en partant de l'expérience concrète des publics. Il importe, en conséquence, d'utiliser des situations pédagogiques, variées, appropriées aux publics et à leurs caractéristiques (âge, sexe, origine, métiers, types de production, statuts sociaux...), ainsi qu'à la nature des projets.

La formation alternera les modes d'intervention en conservant une cohérence globale de la formation, une ligne directrice clairement identifiable, connue et négociée avec le public. De plus, l'usage d'un langage adapté à chaque type de public, que ce soit en langue locale ou nationale selon les participants, est un élément fondamental de la réussite.

Diversifier les dispositifs dans un cadre partenarial

Pour répondre à l'exigence d'une formation de masse pour des publics extrêmement hétérogènes (agriculteurs et agricultrices, jeunes adultes, agents de développement, artisans...), selon des modalités adaptées à chacun de ces publics et aux situations locales particulières, il faut imaginer des dispositifs de formation professionnelle eux-mêmes extrêmement diversifiés, adaptés à chaque situation (apprentissage, formation technique, formation professionnelle continue, formation alternée...).

Le rôle de la puissance publique est d'assurer la cohérence globale du système de formation professionnelle et technique par la définition des orientations générales des politiques de développement rural et éducative, la garantie de l'accessibilité au savoir pour tous, l'agrément des organismes et des cursus, l'évaluation de la qualité et la certification des formations dispensées et la collation des diplômes.

En conséquence, on peut imaginer, par exemple, que les différentes exigences de la refondation des dispositifs de formation professionnelle et technique, agricole et rurale, s'articulent autour de « Centres régionaux de formation et d'animation rurale », autonomes, associant les différentes organisations de formation (publiques, professionnelles, privées ou associatives). Ils pourraient exercer leurs activités sous la responsabilité de conseils de centre, chargés de l'orientation, du suivi et de l'évaluation, dans lesquels seraient représentés les différents acteurs de la région.

Afin d'assurer la complémentarité, la mutualisation et la capitalisation des activités, ces centres régionaux pourraient être chargés de fonctions :

- d'ingénieries de formation et pédagogique ;
- de production et de diffusion de documents de références ;
- de formation continue des formateurs ;
- de formations techniques initiales (techniciens et techniciens supérieurs) sur des bases techniques régionalisées.

Les sessions de formation professionnelle de base se feraient au plus près des populations rurales et de leurs différents publics, avec des équipes mobiles capables à la fois de faire un diagnostic concerté des besoins de formation avec ces publics, d'animer les sessions en s'appuyant sur les compétences locales, en utilisant les locaux existants.

Alain MARAGNANI

Chargé de mission réseau international FAR.

Réseau Far | N°3 - 1er semestre 2010

Réseau FAR, 1101 Avenue Agropolis - F-34033 Montpellier CEDEX 1

Tél. : +33 (0)4 67 61 70 63, Courriel : far@agropolis.fr, Site : www.far.agropolis.fr

Cahier du Réseau international FAR n°1: "Formation Professionnelle et Développement rural",
Ouvrage collectif, sous la direction d'Alain Maragnani, chargé de mission réseau FAR et la
coordination de Dominique Poussou, chargé de mission à la direction des relations internationales de
Montpellier SupAgro.Educagri – Editions, septembre 2009.